



## La campagne « Ville Apaisée, quartiers à vivre » c'est :

➡ **Une initiative** de Rue de l'Avenir et du Club des villes et territoires cyclables et marchables.

➡ **Un partenariat** avec la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports, France Nature Environnement et la Fédération des Usagers de la Bicyclette.

➡ **Un soutien** de l'ADEME et de la coordination vélo et marche et la direction de la sécurité routière.

### ➡ **Un objectif**

Inciter et soutenir les collectivités à maintenir et à améliorer la qualité de vie en ville et l'attractivité des quartiers, dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et la raréfaction des ressources.

### ➡ **Un Manifeste**

qui a été adopté le 5 juin 2023 par les co-organisateurs de la campagne et les associations partenaires et qui a été signé par 56 collectivités, 15 associations nationales et 95 associations locales

[Manifeste Ville apaisée, PDF, 16p](#)

Voir la liste des signataires => <https://tinyurl.com/bdcrmkz5>

➡ **5 argumentaires** : Rue de l'avenir a précisé, ci-dessous, dans différentes fiches correspondant aux thèmes de cette campagne, des arguments et des exemples permettant d'éclairer et de préciser les mesures énoncées dans le Manifeste.

<https://www.ruedelavenir.com/actualites/dossier-fiches-argumentaire-campagne-ville-apaisée-quartiers-a-vivre/>

- Fiche argumentaire N°1 Une démarche de quartier pour apaiser la ville
- Fiche argumentaire N°2 Bien vivre dans son quartier
- Fiche argumentaire N°3 La réduction de l'excès automobile
- Fiche argumentaire N°4 Pour des villes et des villages à 30km/h
- Fiche argumentaire N°5 Développer des alternatives et leur usage

➡ **Un KIT de communication** <https://www.ruedelavenir.com/actualites/kit-de-communication-pour-la-campagne-ville-apaisée-quartiers-a-vivre/>

➔ **Des visites** destinées aux élu(e)s, aux responsables de services et aux membres d'associations :

- *En Bretagne* les 8 et 9 juin 2023 dans 3 villes de taille différentes : Vitré, Saint-Brieuc et Rennes  
Voir le compte-rendu complet concernant ce voyage d'étude, PDF, 20 p
- *À Chartres* le 5 avril 2024 : Compte rendu à paraître

➔ **Des « Petits déjeuners ville apaisée »** au cours desquels des élu(e)s présentent leurs expériences :

- *12 mars 2024, Christophe le Bihan* adjoint au Maire de Vitré  
Visionner la vidéo du petit déjeuner :  
<https://www.youtube.com/watch?v=3cZmx8kqwCs>
- *6 juin 2024, Blandine Claessens* Première adjointe au Maire de Saint-Brieuc  
**Formulaire d'inscription**

➔ **Un Réseau de collectivités** en cours de constitution

➔ **Un Réseau d'associations** en projet

➔ **Un accompagnement** de l'ADEME Villes apaisées, quartiers à vivre (ADEME)

Rejoignez cette dynamique en devenant partenaires de notre démarche pour des villes d'avenir !

Signez le manifeste :

[COLLECTIVITES](#)

[ASSOCIATIONS](#)



[Voir le site](#)

[Voir le site](#)

